

Publicité / atelier C1B3-01

(Décret Paysage, 2013)

Cycle : 3^e Bloc

Quadrimestre : 1 et 2

Volume horaire : 15 h / semaine (450 h / an)

Crédit : 26

Pondération : 15

Obligatoire : oui

Langue d'enseignement : français

Lieu : École Supérieure des Arts de la Ville de Liège - Académie Royale des Beaux-Arts de Liège (ÉSAVL-ARBAL), rue des Anglais 21, Liège 4000

Enseignant : Michèle Arnold, michele.arnolde@esavl.be
Gilles Banneux, gilles.banneux@esavl.be

COMPÉTENCES VISÉES

- approcher toutes les techniques contemporaines de réalisation d'un travail ;
- parfaire la créativité de l'étudiant, accroître son aptitude à se remettre en question et à répondre aux objectifs et critères énoncés dans le cadre des travaux demandés ;
- préparer à l'autonomie ;
- maîtriser et utiliser les outils et techniques du graphisme ;
- choisir un registre de fonctionnement par rapport à un projet donné, élaborer une démarche originale et justifier ses choix

- développement de la créativité, curiosité, culture générale et artistique ;
- analyser, regarder et produire de la conception graphique ;
- inventive et de qualité professionnelle.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE

Au terme de cette unité d'enseignement, et en lien avec le cours de *Techniques et Technologie*, et le cours de *Imprimerie*, l'étudiant sera capable de :

- conception graphique originale appliquée avec adresse sur différents supports de communication tels que dépliant, prospectus, brochure, plaquette, affiche, packaging... ;
- conception graphique dans son ensemble, introduction à l'identité visuelle ;
- identifier le contexte création/commande ;
- planifier toutes les phases de production de ses projets
- exposer et justifier ses références ;
- mettre en œuvre les principes de production.

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE ET MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT

Activités d'apprentissage et méthodes d'enseignement Méthodes pédagogiques

- Travail pratique (notions pratiques et théoriques vues à partir d'exercices donnés à l'atelier) / Discussions de groupes et recherches de documentation. Chaque étudiant élabore ses recherches au travers d'esquisses et de projets analysés avec le professeur. L'étudiant sera encouragé à développer son style personnel, à expérimenter ses choix, son argumentation / Mise au net du projet final / Visite d'expositions selon les possibilités du moment / Participation à des concours extérieurs.

MODALITÉS ET CRITÈRES D'ÉVALUATION/ PONDÉRATION

Modalités d'évaluation

Évaluation formative continue des travaux.
Évaluation globale en fin de quadrimestre.

Critères d'évaluation

- implication personnelle de l'étudiant ;

- variété des pistes explorées, des références, des idées, des outils, des techniques... ;
- sens de l'invention et de la surprise ;
- clarté du propos et qualité de présentation ;
- respect des contraintes et des échéances ;
- capacité à argumenter, défendre et ainsi justifier son travail.

SOURCES, RÉFÉRENCES ET SUPPORTS ÉVENTUELS

(liste non exhaustive)

D. Gautier – *Typographie, guide pratique. Mise en page(s)*.

Etc.

PRÉ-REQUIS

Réussite de l'Unité d'Enseignement (UE) *Publicité / atelier 2^e*
Bloc (C1B2-01).

CO-REQUIS

Aucun.